



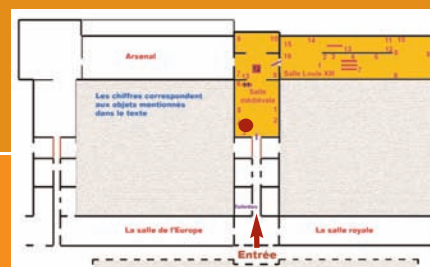
MUSÉE DE L'ARMÉE

DÉPARTEMENT ARMES ET ARMURES ANCIENNES



FICHE OBJET

ACTION PÉDAGOGIQUE



version août 2007



Le haubert de mailles et de plates. © Musée de l'Armée/RMN 06-508265

Le haubert de mailles et de plates

La cotte de mailles constitue la protection de l'homme d'armes jusqu'au XIII^e siècle. Ce vêtement de métal protégeait déjà le torse des légionnaires de la Rome antique. Des pièces de mailles subsisteront sous l'armure jusqu'à l'époque moderne jouant le rôle de zones de renfort - à l'image de ceux des vêtements de motos actuels - pour les parties du corps mal protégées comme les articulations.

L'objet en lui-même...

Les pièces d'armure antérieures au XV^e siècle étant très rares, l'ensemble défensif présenté sur le mannequin revêt un caractère exceptionnel. Cependant, il est à noter que les pièces formant ce haubert bien que chronologiquement contemporaines proviennent de différents ateliers.

Le haubert de mailles a été réalisé à Nuremberg (le nom et la ville de l'artisan, difficilement lisibles, sont gravés sur un anneau de laiton placé au niveau du col) vers 1350. Les plates, pièces en fer de tailles variables venant consolider le haubert, ont été fabriquées vers 1390 et sont donc assez tardives ; elles sont de fabrication italienne et ont été découvertes dans l'île de Rhodes, alors sous influence génoise. Les pièces de défense de corps (cuissard, genouillère, cubitière et canon de bras) ont été exécutées à l'extrême fin du XIV^e siècle. La protection de tête est un «bacinet à bec de passereau», nom donné par les spécialistes du XIX^e siècle à cette défense aux formes ogivales. Composé de trois éléments, le timbre protégeant la tête, le mézail au profil aigu assurant la défense du visage et le camail de mailles annulaires recouvrant les épaules qui fait défaut sur l'exemplaire exposé, ce bacinet a été réalisé vers 1380-1420 : au XIV^e siècle, le bacinet remplace le heaume du haut Moyen Age au travers duquel la respiration était mal aisée.

L'objet nous raconte...

Le haubert de mailles et de plates préexiste à l'armure, protection corporelle métallique qui ne s'est imposée que progressivement. La maille pouvait soit être «treslie», en forme d'anneau, soit de «haubergerie», en forme d'écaille. Les mailles de haubergerie étaient surtout utilisées en Europe centrale et les fragments conservés sont généralement tardifs ; à l'inverse les vêtements en mailles treslies subsistent en grand nombre dans les collections publiques. Le haubert présenté est monté selon la technique de la maille treslie : il s'agit d'un ensemble d'anneaux rivetés «à grain d'orge» et entrelacés les uns dans les autres à la manière d'un tissu de métal.

Le haubert d'une masse de 8 à 9 kg protège le torse et les bras du chevalier ; des chausses de mailles assurent la protection des jambes ; une coëffette et un camail de mailles, le heaume puis le bacinet assurent la protection de la tête et des épaules. Le haubert est porté sur un pourpoint matelassé ou gambison et sous un surcot d'étoffe sur lequel sont brodées les armoiries du chevalier. Au début du XIV^e siècle, grâce aux progrès de la sidérurgie, le haubert de mailles est renforcé par les plates et des pièces de métal épousant la forme des membres et des articulations ; l'assemblage de ces plates et des protections de corps donne naissance, à la fin du XIV^e siècle, à l'armure, c'est-à-dire à une défense de corps complète constituée d'une vingtaine de pièces en métal poli.